
Mise en place de la collecte du plâtre

Seroc

1 Rue Marcel Fauvel
Bp 18118
14401 Bayeux cedex 01

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sanoussy Kaba
animateur-ZDZG@seroc14.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

CONTEXTE

Afin d'éviter de l'enfouir, mélangé au tout-venant et de permettre son recyclage (possible à l'infini), le SEROC a mis en place une filière consacrée à la collecte du plâtre afin d'éviter de le mélanger au tout-venant car le plâtre est un matériau qui dispose de la capacité d'être entièrement recyclé et ce jusqu'à l'infini.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

L'arrêté du 19 janvier 2006 modifiant l'arrêté du 9 septembre 1997 relatif aux installations de stockage des déchets ménagers et assimilés interdit l'enfouissement des déchets plâtre en dehors d'alvéoles spécifiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs

- Réduire le tonnage annuel des déchets enfouis
- Augmenter les taux de valorisation
- Se mettre en conformité avec l'arrêté du 19 janvier 2006 qui interdit l'enfouissement des déchets plâtre.

Cahier des charges

- Plaques de plâtre standard
- Plaques de plâtre hydrofuges vertes et bleues
- Plaques de plâtre roses
- Dalles de plafond en plâtre
- Cloisons alvéolaires à base de plâtre
- Carreaux de plâtre
- Plaque doublée avec du polystyrène

Résultats quantitatifs

- Une benne test installée dans une des déchèteries du SEROC.
- 18 tonnes de plâtres collectées par le repreneur entre novembre 2019 et Février 2020.
- Baisse de 18 tonnes de déchets dans la benne tout-venant.

Résultats qualitatifs

- Cahier des charges pas toujours respecté par les usagers.
- Réticence du repreneur à collecter les bennes plâtre.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Après plusieurs rencontres sur la valorisation du plâtre avec une déchèterie professionnelle repreneuse des déchets plâtre, le SEROC a trouvé un accord avec cette dernière pour tester la collecte du plâtre. Une benne a été installée sur une des déchèteries du SEROC pour une expérimentation de 6 mois. Cette expérimentation a été stoppée en février 2020 faute de repreneurs fiables et durables.

Planning

- 2017-2018 : Recherche de repreneurs du plâtre
- Mars 2018 : Première rencontre avec la déchèterie professionnelle pour la reprise du plâtre.
- Mai 2019 : Deuxième rencontre avec la même déchèterie professionnelle.
- Septembre 2019 : Devis de collecte proposé par la déchèterie professionnelle repreneuse.
- Septembre 2019 : Présentation du devis aux élus et accord des élus.
- Octobre 2019 : Aménagement de la déchèterie pour accueillir la nouvelle benne.
- Octobre-Novembre 2019 : Communication sur la nouvelle benne plâtre uniquement dans la déchèterie hôte.
- Novembre 2019 : Lancement du service.
- Février 2020 : Fin de l'expérimentation faute de repreneur.

Moyens humains

- Responsable du service déchèterie
- Responsable du service animation territoriale
- animateur Territoire Zéro déchet Zéro Gaspillage
- Responsable opérationnel des déchèteries
- Responsable opérationnel logistique
- Chauffeurs

Moyens financiers

- Coût de collecte de la benne plâtre : 75 € HT/ la tonne
- Le transport est pris en charge par le SEROC

Moyens techniques

Moyen technique

- Benne plâtre
- Camion pour remorquer la benne
- Zone de rupture

Moyen de communication

- Communication restreinte à la déchèterie hôte

- Diffusion de l'opération sur le site internet du SEROC
- Relai de l'opération par les gardiens de la déchèterie hôte
- Panneau signalétique pour la benne plâtre

Partenaires mobilisés

- Une déchèterie professionnelle
- Service Déchèterie du SEROC
- Service Animation Territoriale du SEROC

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Difficultés rencontrées

- Temps de remplissage de la benne
- Cahier des charges qui a changé
- Pas de recycleur dans la région

Recommandations éventuelles

- Avoir de la place pour le stockage de la benne en déchèterie.
- S'assurer qu'il existe un recycleur dans la région.
- Signer une convention avec le collecteur.

Mots clés

Dernière actualisation

Novembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Vincent DESGRANGES

vincent.desgranges@ademe.fr

Direction régionale Normandie